ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 308-00031104

TRADUCTION • TERMINOLOGIE • INT

10 ans à communiquer notre passion



Rapport annuel 2002-2003

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

VISION

Devenir la référence et le lieu de rassemblement en matière de traduction, de terminologie et d'interprétation.

MISSION

Promouvoir la qualité et l'efficacité de la communication en s'assurant de la compétence de ses membres dans les domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation. L'Ordre remplit ainsi son mandat de protection du public.

VALEURS

L'Ordre s'acquitte de sa mission en privilégiant les valeurs suivantes :

- la compétence;
- l'éthique;
- la responsabilité professionnelle;
- l'entraide et la collaboration;
- la transparence;
- l'ouverture et l'innovation.

SIGNIFICATION DU LOGO

Le fil continu qui forme un ovale ouvert exprime le dynamisme de l'OTTIAQ et de ses membres ainsi que leur ouverture sur le monde. Le mouvement qu'il décrit représente le processus intellectuel complexe du passage d'une langue à une autre, et les deux hémisphères identiques, la fidélité ou la transparence du message d'arrivée. Enfin, les trois lignes plus épaisses et foncées, vers le centre, symbolisent les trois professions, et la ligne centrale, l'Ordre qui les réunit toutes.

RAPPORT ANNUEL 2002-2003

Aux grands mots, les grands moyens.

TABLE DES MATIÈRES

Vision, mission, valeurs et logo	1
Lettres	3
Rapport de la présidente	4
Rapport des activités du Bureau	6
Rapport des activités du Comité administratif	8
Rapport du trésorier	10
États financiers	11
Tableau des membres et renseignements divers	15
Rapport des activités de la Section géographique de l'Outaouais	16
Rapport des activités de la Section géographique de Québec	17
Rapport de la déléguée au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)	18
Rapport du Secteur affaires professionnelles	19
Rapport de la syndique	20
Rapport des activités du Comité de discipline	20
Rapport des activités du Comité de révision	21
Rapport des activités du Conseil d'arbitrage des comptes	21
Rapport des activités du Comité d'inspection professionnelle	22
Rapport des activités du Comité de la formation	23
Rapport du Secteur communications	24
Membres du Bureau, syndiques, membres d'honneur, employés de la permanence, membres des comités et des projets, et inspecteurs-conseils	25

TRADUCTION • TERM

Gouvernement
du Québec

Montréal, le 29 mai 2003

Présidence de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération respectueuse.

Marc Bellemare

Ministre de la Justice, procureur général, notaire général
et ministre responsable de l'application des lois professionnelles

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Montréal, le 29 mai 2003

M^e^ Marc Bellemare
Ministre de la Justice, procureur général,
notaire général et ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter deux exemplaires du rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Johanne Boucher, trad. a.

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Montréal, le 29 mai 2003

M^e^ Jean-K. Samson
Président
Office des professions du Québec
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Johanne Boucher, trad. a.



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

L'exercice 2002-2003 marque la fin de la première décennie d'existence de notre Ordre et il est donc approprié que le bilan que je présente ici soit également, à certains égards, celui des dix dernières années. Il s'agit aussi de la fin d'un cycle de planification qui avait été entamé au début de 2001 et qui s'appuyait sur deux grandes stratégies : l'adaptation et la mobilisation. Nous en sommes donc à évaluer les résultats de nos activités pour boucler la boucle et rajuster le tir dans notre prochaine planification, s'il y a lieu.

Il convient de revenir ici sur les moyens que nous avions envisagé d'utiliser pour mettre en œuvre nos deux stratégies. D'abord, pour adapter nos professions aux nouvelles réalités du marché, il nous est apparu primordial de s'assurer que nos membres sont bien outillés, qu'ils acquièrent de nouvelles compétences (surtout en raison de l'accroissement de la demande multilingue), qu'ils s'approprient les outils d'aide à la traduction et même qu'ils sont présents dans le développement de nouveaux produits technologiques. Par conséquent, nous avons capitalisé sur les outils de compétence dont l'Ordre s'est doté, comme le programme de formation continue, les grilles de compétences sur lesquelles se fondent nos programmes d'inspection et d'initiation encadrée à la pratique professionnelle (mentorat), et le Congrès annuel, entre autres, pour réaliser notre stratégie d'adaptation.

Quant à notre stratégie de mobilisation, elle visait à favoriser l'éclosion de la relève pour que nos membres puissent profiter de la croissance de la demande. Nous avons mis en œuvre des activités de recrutement bien concrètes et avons exercé notre leadership de manière plus visible auprès des intervenants du milieu langagier. Nous nous sommes appuyés sur l'excellence de nos outils de communication existants pour consolider la notoriété de l'Ordre et de nos professions auprès du public. Nous avons également investi dans le développement de solutions technologiques comme le rafraîchissement du site Web et l'ajout de fonctions exclusives pour assurer la fidélisation des membres actuels.

Tout comme l'année dernière, je me suis servie de ma chronique dans *L'antenne* pour communiquer à tous les membres de l'Ordre les objectifs et les plans d'action spécifiques de chacun de nos secteurs : les Affaires professionnelles, les Communications et la Gestion et le développement. Vous pourrez lire dans les pages qui suivent les réalisations des deux premiers secteurs, livrées par leur vice-présidente respective, tandis que je m'attacherai à vous présenter ce qui a été fait au titre de l'administration générale des affaires de l'Ordre et de son développement.

Comme l'Ordre est un organisme sans but lucratif, les critères sur lesquels nous basons notre évaluation sont parfois moins tangibles que ceux qu'utilisent les entreprises commerciales ou les agences gouvernementales. Ce bilan portera donc sur certains facteurs quantitatifs, comme la croissance du nombre de membres et la santé financière de l'Ordre, et sur certains éléments moins tangibles mais tout aussi importants, comme l'enthousiasme des membres à collaborer à titre de bénévoles à nos comités et projets, et finalement, la stabilité du personnel permanent.

Au chapitre de la croissance du nombre de membres, je dirais que la dernière phase de notre campagne de publicité, c'est-à-dire la publication d'un cahier spécial sur l'industrie de la langue dans le journal *Les Affaires*, a suscité un intérêt certain parmi les traducteurs qui exercent leur métier sans profiter de l'encadrement que l'Ordre offre. Nous recevons un nombre croissant de demandes d'agrément de la part de traducteurs expérimentés, ce qui nous permet de croire que notre titre prend de la valeur, non seulement aux yeux des employeurs et des donneurs d'ouvrage, mais aussi auprès des praticiens. Par ailleurs, nous constatons avec satisfaction que chaque année, depuis au moins trois ans, le nombre net de membres agréés croît de façon significative. Nous comptons à la fin du présent exercice 1 673 membres agréés et membres d'honneur alors qu'au 31 mars 2000, nous en avions 1 570.

Pour évaluer la santé financière de l'Ordre, je vous invite à examiner les états financiers présentés dans les pages qui suivent. Vous y verrez que nos rentrées ont augmenté au cours du présent exercice, en raison surtout du succès de notre programme de formation continue. Le surplus réalisé a financé des activités prévues au plan d'action qu'autrement nous aurions peut-être dû mettre en veilleuse faute de liquidités. Par ailleurs, je suis heureuse de vous signaler que l'OTTIAQ avait avancé des fonds au Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC) pour la tenue du congrès de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) au Canada et que ce congrès ayant été un grand succès, l'OTTIAQ a non seulement récupéré sa mise, mais aussi les intérêts sur la somme prêtée. Ce geste nous a donc valu l'estime de nos partenaires dans ce projet d'envergure internationale sans que l'avoir de nos membres en soit réduit.

Dans ses activités de développement et toujours sur le plan des partenariats internationaux, nous avons, cette année encore, organisé avec succès le Colloque sur la traduction et la terminologie à Cuba, dont vous avez pu lire un compte rendu dans *L'antenne*. La création d'une association nationale de traducteurs et d'interprètes à Cuba nous a toutefois incités à passer le flambeau au CTIC et une entente a donc été conclue entre le CTIC et l'Association cubaine des traducteurs et interprètes (ACTI), organismes homologues, pour la poursuite des relations et l'organisation des colloques futurs.

L'OTTIAQ a participé au Séminaire interaméricain sur la gestion des langues, organisé par le Conseil de la langue française et ayant pour objet d'assurer que les gouvernements qui négocient en vue de la création de la Zone de libre-échange des Amériques tiennent compte de l'importance du respect des langues nationales parlées sur ce territoire.

Le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), dont l'OTTIAQ est un membre actif, a présenté au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration un plan de travail qui devient l'outil par lequel tous les ordres font connaître de manière structurée et cohérente aux candidats à l'immigration et aux nouveaux arrivants, leurs exigences, les possibilités de carrière et les démarches à entreprendre s'ils veulent exercer l'une ou l'autre des professions réglementées au Québec. Incidemment, vous verrez, à la lecture du rapport de la déléguée au CIQ, comment l'OTTIAQ a joué son rôle au sein de cet organisme et ce qu'il en retire.

L'Ordre a par ailleurs commencé à recueillir des données sur les chambres de commerce ethniques et autres organismes offrant des services aux néo-Québécois, dans le but d'établir des relations avec certains d'entre eux pour mieux comprendre l'ampleur du travail qui y est fait par les interprètes en milieu social, leurs besoins et leurs compétences.

Un autre exercice semblable a aussi été entamé et nous sommes actuellement à recenser les regroupements de traducteurs, terminologues et interprètes au Québec et au Canada. Nous pensons qu'un certain nombre des membres de ces groupes tireraient avantage à se joindre à l'Ordre et voulons donc déterminer comment les y intéresser.

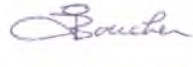
Toujours dans le contexte du maintien des relations avec nos partenaires privilégiés, nous avons eu l'occasion de présenter notre programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle aux gestionnaires de services linguistiques membres de l'Association des conseils en gestion linguistique (ACGL), dans le cadre des activités de cette association qui s'intéressait plus particulièrement cette année à la préparation de la relève. Nous avons aussi présenté l'OTTIAQ et ses programmes aux étudiants de différents programmes de traduction offerts à l'Université de Montréal, à l'Université Laval, à l'Université Concordia ainsi qu'à l'Université du Québec en Outaouais. Par leur présence bénévole, nos membres ambassadeurs de toutes les régions ont contribué à améliorer la visibilité de l'Ordre et de ses programmes auprès des employeurs et des étudiants. Ces derniers se sont inscrits plus nombreux que jamais cette année (248 étudiants inscrits à l'Ordre au 31 mars 2003).

Beaucoup d'efforts ont été consacrés à la mise en œuvre de certaines recommandations du rapport du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction et l'OTTIAQ a donc participé au comité directeur de la Carte routière technologique, au Comité exécutif temporaire du Réseau canadien de l'industrie de la langue et au groupe de travail sur la création d'un Conseil national des ressources humaines dans l'industrie de la langue. L'OTTIAQ espère vivement que ces projets se concrétiseront et que le succès de ces entreprises aura un effet positif important sur les professionnels qu'il représente.

Les activités prévues au plan d'action pour assurer une saine gestion de l'Ordre ont été menées avec efficacité, comme en témoignent nos états financiers et le fait qu'à la conclusion de l'exercice 2002-2003, tous les membres du Bureau dont le mandat d'administrateur était terminé se sont dits prêts à entreprendre un nouveau mandat de deux ans. Cela tient également à la qualité du travail effectué par le grand nombre de bénévoles, les membres du Bureau et du Comité administratif, ainsi que la permanence de l'Ordre. Je tiens donc à remercier vivement tous ceux et celles qui ont soutenu avec enthousiasme et détermination les stratégies que nous avions élaborées et qui m'ont appuyée dans ce troisième mandat.

Nous en sommes au dernier critère d'évaluation : la stabilité du personnel permanent. À ce chapitre, il convient de noter que toutes nos employées, sauf une, profitent maintenant d'un régime de retraite défrayé par l'Ordre puisqu'elles travaillent avec nous depuis plus de trois ans. Les sept employés de la permanence jouent un rôle essentiel dans tout ce que nous entreprenons et réalisons. Je peux dire sans hésiter que la stabilité de notre équipe témoigne des grandes qualités de gestionnaire de notre directrice générale, Diane McKay, qui sait faire preuve de leadership, motiver chacun et chacune et maintenir un climat de travail sain et amical. Sans la générosité et le dévouement de nos employés, nous ne pourrions nous féliciter des progrès que l'Ordre fait chaque année depuis dix ans.

Nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme, car nous bâtissons sur des bases solides. Il n'en tient qu'à nous de profiter de chaque occasion qui nous est donnée pour faire la promotion de nos compétences et de notre professionnalisme, garants de prestations de qualité. Ainsi l'Ordre remplira son mandat de protection du public et ses membres occuperont la place qui leur revient dans le milieu professionnel et dans l'industrie de la langue.



La présidente,
JOHANNE BOUCHER

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU BUREAU

RÉUNIONS DE 2002-2003

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003, le Bureau de l'Ordre a tenu six réunions ordinaires et aucune réunion extraordinaire.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE BUREAU ENTRE LE 1ER AVRIL 2002 ET LE 31 MARS 2003

- adoption d'une résolution approuvant les orientations 2002-2003 ainsi que les objectifs des programmes des trois secteurs : Affaires professionnelles, Communications – tels qu'ils ont été présentés – et Gestion et développement, tels qu'ils ont été modifiés;

- adoption d'une résolution recommandant de procéder à des affectations de fonds de l'ordre de 54 000 $ à partir du fonds d'administration générale vers le fonds de retraite et le fonds des communications et de l'informatique, afin de présenter une situation positive de ces fonds;

- adoption d'une résolution recommandant à l'assemblée générale les services de la firme Roger Morin, CA, à titre de vérificateur pour la préparation des états financiers de l'Ordre pour l'exercice financier 2003-2004;

- adoption d'une résolution recommandant à l'assemblée générale d'augmenter la cotisation de 25 $ pour les membres agréés, la faisant passer de 335 $ à 360 $ pour l'exercice 2003-2004, et de maintenir les droits d'inscription des candidats à l'agrément et des étudiants au même prix, soit respectivement 250 $ et 40 $;

- adoption d'une résolution recommandant à l'assemblée générale l'ajustement de la catégorie « Membre agréé 65 ans et plus » à l'âge de 60 ans, d'exiger des frais de cotisation représentant 50 % de la cotisation de membre agréé et de conserver, pour les membres actuels âgés de 65 ans et plus, la cotisation de 135 $ jusqu'au non-renouvellement de cette dernière;

- adoption d'une résolution approuvant l'acheminement à l'Office des professions du Québec de la lettre et du projet de règlement sur les modifications au *Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit au permis et aux certificats*;

- adoption d'une résolution acceptant le texte des modifications au *Code de déontologie* de l'OTTIAQ portant sur la divulgation de renseignements confidentiels en vue d'assurer la protection des personnes, tel qu'il a été amendé par suite des commentaires reçus des membres et de l'Office des professions du Québec;

- adoption d'une résolution acceptant la version anglaise du règlement modifiant le *Code de déontologie* de l'OTTIAQ, telle qu'elle a été présentée;

- adoption d'une résolution acceptant le *Règlement modifiant le Règlement sur la délimitation du territoire* pour inclure la dix-septième région administrative du Québec, dans ses versions française et anglaise, telles qu'elles ont été présentées;

- adoption d'une résolution approuvant les recommandations du Bureau à l'effet qu'il n'existe pas de lien entre l'exercice de la profession et les infractions criminelles dont ont été reconnus coupables par un tribunal canadien deux membres de l'OTTIAQ dans les dossiers présentés sous les numéros 02-09-16-02 et 03-02-03-03;

- adoption d'une résolution accordant au membre le droit de se faire entendre par représentation écrite dans le cadre d'une enquête particulière, tel que l'a recommandé le Comité d'inspection professionnelle et :

  1. d'accorder à un enquêteur un tarif horaire symbolique de 40 $ et de confier au Comité d'inspection professionnelle le soin de contrôler le temps qu'un enquêteur consacre à une enquête;

  2. d'accorder à un expert un tarif horaire de 40 $, mais de permettre au Comité d'inspection professionnelle de majorer au besoin le montant de ces honoraires jusqu'à concurrence de 100 $ l'heure sans devoir demander une autorisation au Bureau, et de confier au Comité d'inspection professionnelle le soin de contrôler le temps qu'un expert consacre à son mandat;

  3. de rembourser les dépenses de l'enquêteur et de l'expert selon la Politique de remboursement des dépenses de l'OTTIAQ et sur présentation des pièces justificatives;

TRADUCTION • TERM

- adoption d'une résolution approuvant la procédure d'enquête particulière telle qu'elle a été présentée;

- adoption d'une résolution acceptant que soit délégué le pouvoir de nomination des experts au Comité d'inspection professionnelle et d'accorder à ce dernier un pouvoir de dépenser un montant maximum de 1 000 $ par enquête pour des frais d'expertise;

- adoption d'une résolution acceptant de ne pas nommer de membre d'honneur pour l'année 2002, après étude de la recommandation du Comité des prix;

- adoption d'une résolution cooptant trois membres au Bureau : Christiane Dussault, pour un mandat de deux ans, Gillian Misener et Francis Evande, pour une durée d'un an, en remplacement de Zélie Guével et de Marie-Christine Irlinger-Renaud;

- adoption d'une résolution cooptant Danielle Henripin au poste d'administratrice au Bureau pour un mandat de deux ans, et la nommant au poste de vice-présidente, Communications, pour un mandat d'un an;

- adoption d'une résolution acceptant que soient radiés du tableau des membres de l'OTTIAQ les membres agréés qui n'ont pas renouvelé leur cotisation;

- adoption d'une résolution acceptant que le mandat de Louise Brooks, Linda Caron, Allan Parvu, Myrna Castellaro et Marcel Marquis au poste d'inspecteur-conseil soit renouvelé pour une période de deux ans, soit du 28 avril 2002 au 28 avril 2004;

- adoption d'une résolution acceptant que le mandat d'Éliane Orléans-Gerstein et de Nycole Bélanger au Comité de discipline soit renouvelé pour une période de deux ans;

- adoption d'une résolution nommant Linda Ballantyne et Danielle Beaudoin, administratrice nommée, au Comité de révision;

- adoption d'une résolution nommant Carole Trottier membre du Comité d'inspection professionnelle en remplacement de Robert Dubuc;

- adoption de la *Politique en matière de publicité et de commandites* de l'OTTIAQ telle qu'elle a été modifiée;

- adoption du budget pour l'exercice financier 2002-2003 tel qu'il a été présenté;

- adoption du rapport du projet pilote en inspection professionnelle tel qu'il a été présenté;

- adoption d'une résolution approuvant l'inscription de l'OTTIAQ au Registre des lobbyistes uniquement au moment où l'Ordre entreprendra des activités visées par la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*;

- adoption d'une résolution nommant les membres du Comité administratif délégués de l'OTTIAQ à la réunion du CTIC, qui se tiendra en mai 2003.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU COMITÉ ADMINISTRATIF

RÉUNIONS DE 2002-2003

Au cours de la même période qui se terminait le 31 mars 2003, le Comité administratif a pour sa part tenu sept réunions ordinaires et aucune réunion extraordinaire.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE COMITÉ ADMINISTRATIF ENTRE LE 1ER AVRIL 2002 ET LE 31 MARS 2003 :

- adoption d'une résolution acceptant que soient refusées les candidatures à l'agrément sur dossier qui n'ont pas satisfait aux critères établis pour l'équivalence au programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle;
- adoption d'une résolution approuvant l'agrément de candidats préalablement acceptés par le Comité d'évaluation des dossiers qui ont suivi la formation sur la pratique professionnelle ainsi que ceux qui ne l'ont pas suivie, à la condition qu'ils reçoivent cette formation;
- adoption d'une résolution approuvant l'agrément de candidats qui ont complété le programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle et qui ont suivi la formation sur la pratique professionnelle;
- adoption d'une résolution accordant à un candidat à l'agrément une équivalence du premier volet de la formation sur la pratique professionnelle, qui porte sur le système professionnel et les obligations civiles applicables aux membres;
- adoption d'une résolution acceptant de soumettre à un examen un candidat en traduction et un candidat en interprétation de conférence afin de compléter l'appréciation de leur dossier par le Comité d'évaluation des dossiers;
- adoption d'une résolution approuvant l'application d'un tarif de 0,25 $ la page pour la reproduction de toute copie de document exigée dans le cadre d'une demande d'accès à l'information;
- adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau la présentation à l'Office des professions du Québec de la lettre et du projet de règlement sur les modifications au *Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats*;
- adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau de ramener à 60 ans la cotisation réservée à la catégorie « Membre agréé 65 ans et plus » et de faire passer le montant à 50 % de la cotisation régulière;
- adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau une augmentation de 25 $ de la cotisation des membres agréés pour l'exercice financier 2003-2004;
- adoption d'une résolution acceptant que les travaux relatifs à l'élaboration du matériel de la vente à forfait d'activités de formation et que les démarches auprès des cabinets et des services linguistiques à cet effet soient entamés, sous réserve des modifications prévues au contrat de service;
- adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau de déléguer son pouvoir de nomination des experts au Comité d'inspection professionnelle et de lui accorder un pouvoir de dépenser un montant maximum de 1 000 $ par enquête pour des frais d'expertise;
- adoption d'une résolution approuvant la signature du protocole d'entente entre l'OTTIAQ et CDG Conseil dans le cadre du programme Séjours internationaux de travail en entreprise (SITE);
- adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau l'adoption du budget pour l'exercice financier 2002-2003 tel qu'il a été présenté;
- adoption d'une résolution approuvant le renouvellement du contrat OTTIAQ-FIT, selon les modalités actuelles et ce, jusqu'au 1er février 2004;

TRADUCTION • TERM

- adoption d'une résolution acceptant l'offre de service de la firme Guy Champagne inc., conseiller en gestion, pour l'exercice de planification stratégique et l'allocation d'un budget maximum de 8 000 $ qui sera amorti sur deux exercices financiers, soit 2002-2003 et 2003-2004;

- adoption d'une résolution acceptant l'offre d'Encon pour la couverture de la police d'assurance responsabilité professionnelle, aux nouvelles conditions pour un an, soit du 1er avril 2003 au 31 mars 2004;

- adoption d'une résolution approuvant le respect du règlement actuel en matière d'assurance responsabilité professionnelle, soit pour les membres l'obligation de signer l'exonération ou de prendre la couverture de l'Ordre, le cas échéant;

- adoption d'une résolution acceptant de confier à Marlène Deshaies et Marc-André Laviolette le mandat de revoir la couverture d'assurance de personnes et d'habitation de Dale Parizeau et de la comparer avec celle de la Great West;

- adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau d'accepter le rapport du Comité d'inspection professionnelle sur le projet pilote en inspection professionnelle.



RAPPORT DU TRÉSORIER

Les résultats de l'exercice 2002-2003 témoignent du souci qu'ont les administrateurs de l'Ordre d'assurer une gestion optimale des ressources financières. Exclusion faite des dépenses imputées au fonds de retraite, au fonds des prix et au fonds des communications et de l'informatique, le fonds d'administration générale présente un excédent de 18 825 $, les revenus ayant augmenté de 8,9 % et les dépenses ayant diminué de 0,3 % par rapport à 2001-2002. Voici les faits saillants de l'année écoulée :

AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Le programme de formation continue ne cesse de croître en popularité. Dans la seule région de Montréal, les revenus se sont accrus de 78 % et les dépenses sont passées de 11 367 $ à 15 133 $.

Le programme d'inspection professionnelle a été moins coûteux que l'année précédente, car dans le cadre du projet pilote, les visites d'inspection ont été remplacées par des entrevues téléphoniques.

COMMUNICATIONS

Les revenus des communications ont augmenté de 10 %. Le vif succès remporté par la vente d'onglets aux annonceurs dans le répertoire des membres a permis de réduire de 14,6 % le coût net du répertoire. Le profit engendré cette année par le congrès a été de 12 202 $, soit une diminution de 9,5 % par rapport à l'an dernier, principalement attribuable à la hausse des frais de location des salles et à un nombre moins élevé d'inscriptions.

L'augmentation des dépenses en communications résulte du fait que le Bureau a choisi d'intégrer cette année au budget de fonctionnement annuel les dépenses rattachées à la phase 3 de la campagne de publicité : une annonce dans l'*Annuaire des médias et de la publicité au Québec* et un encart sur les industries de la langue dans le journal *Les Affaires*.

GESTION ET DÉVELOPPEMENT

Les revenus des cotisations sont en hausse de 5,3 %, grâce à une augmentation du nombre de membres agréés et d'étudiants inscrits à l'Ordre. Les cotisations demeurent la principale source de revenus de l'Ordre, soit 64,17 % des revenus totaux. Rappelons toutefois que ce pourcentage était de 66,4 % l'an dernier et que l'on est constamment à la recherche d'autres sources de revenus : comparativement à 2001-2002, les revenus nets provenant de sources telles les offres d'emploi et la location de nos salles de conférence ont augmenté de 15 266 $.

Les dépenses d'exploitation ont subi une augmentation de 7,3 %, principalement due à l'ajout d'une ressource humaine aux communications.

Les différents fonds (fonds de retraite, fonds de prix et fonds des communications et de l'informatique) totalisent des dépenses de 22 278 $, somme qui sera presque entièrement absorbée par le profit du fonds d'administration générale. Dans l'ensemble, les dépenses d'exploitation se sont maintenues à environ 82 % des dépenses totales.

BUDGET 2003-2004

En 2003-2004, l'Ordre entamera la première année de son plan stratégique 2003-2006. Voici quelques initiatives envisagées :

Affaires professionnelles : promouvoir le programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle auprès de la clientèle étudiante et développer le programme d'inspection professionnelle.

Communications : créer une section « étudiant » sur le Web et participer à des activités ciblées vers les étudiants.

Gestion et développement : renforcer les liens avec les partenaires du milieu, notamment le Réseau d'affaires de l'industrie de la langue, et maintenir une saine gestion des finances de l'Ordre.

Le trésorier,
MICHEL PARENT

TRADUCTION • TERM

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2003

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de l'**Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec**

J'ai vérifié le bilan de l'**Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec** au 31 mars 2003 et au 31 mars 2002, ainsi que les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Ordre au 31 mars 2003 et au 31 mars 2002, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes généralement reconnus au Canada.

Roger Morin CA

ROGER MORIN, CA
Comptable agréé

Lachine
Le 2 mai 2003

10 ans à communiquer notre passion

NOLOGIE • INTERPRÉTATION

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003					2002
	Fonds d'administration générale	Fonds de retraite	Fonds de prix	Fonds des communications et de l'informatique	Total	Total
REVENUS	$	$	$	$	$	$
Cotisations	549 816	-	-	-	549 816	522 211
Revenus de communication (annexe 3)	68 180	-	-	-	68 180	61 941
Admission – étude de dossier	9 139	-	-	-	9 139	11 140
Agrément	15 651	-	-	-	15 651	17 325
Congrès annuel	50 411	-	-	-	50 411	51 200
Formation continue – Montréal	42 687	-	-	-	42 687	23 945
Intérêts	19 582	-	-	-	19 582	21 895
Gain sur disposition d'actifs	637	-	-	-	637	-
Revenus d'offres d'emploi	64 625	-	-	-	64 625	46 325
Revenus du mentorat	1 200	-	-	-	1 200	3 600
Autres revenus	25 881	-	-	-	25 881	19 125
Section géographique de l'Outaouais	4 348	-	-	-	4 348	4 636
Section géographique de Québec	4 554	-	-	-	4 554	2 992
	856 711	**-**	**-**	**-**	**856 711**	**786 335**
DÉPENSES						
Dépenses d'exploitation (annexe 1)	687 932	-	-	-	687 932	641 310
Dépenses de communication (annexe 3)	129 939	-	-	3 899	133 838	120 534
Campagne de publicité	-	-	-	-	-	46 920
Cotisations de retraite	-	9 083	-	-	9 083	4 275
Prix et bourses	-	-	1 000	-	1 000	-
Amortissements – immobilisations	-	-	-	8 296	8 296	7 995
Section géographique de l'Outaouais	11 738	-	-	-	11 738	10 392
Section géographique de Québec	8 277	-	-	-	8 277	8 334
Perte sur disposition d'actifs	-	-	-	-	-	874
	837 886	**9 083**	**1 000**	**12 195**	**860 164**	**840 634**
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES) SUR LES DÉPENSES (REVENUS)	18 825	(9 083)	(1 000)	(12 195)	(3 453)	(54 299)
Excédent accumulé des revenus sur les dépenses au début de l'exercice	197 541	27	20 472	1 024	219 064	273 363
Appropriation (affectation) de fonds	(21 000)	9 500	-	11 500	-	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES REVENUS (DÉPENSES) SUR LES DÉPENSES (REVENUS) À LA FIN DE L'EXERCICE	**195 366**	**444**	**19 472**	**329**	**215 611**	**219 064**

BILAN
AU 31 MARS 2003

	2003					2002
	Fonds d'administration générale	Fonds de retraite	Fonds de prix	Fonds des communications et de l'informatique	Total	Total
ACTIF À COURT TERME	$	$	$	$	$	$
Encaisse	280 920	-	-	-	280 920	143 277
Placements temporaires (note 2)	48 776	-	-	-	48 776	7 075
Débiteurs	32 691	-	-	-	32 691	56 815
Frais payés d'avance	21 639	-	-	-	21 639	32 507
	384 026	**-**	**-**	**-**	**384 026**	**239 674**
PLACEMENTS (note 4)	165 011	-	-	-	165 011	139 092
IMMOBILISATIONS (notes 2-3)	8 608	-	-	16 005	24 613	33 757
	557 645	**-**	**-**	**16 005**	**573 650**	**412 523**
PASSIF ET SURPLUS ACCUMULÉ À COURT TERME						
Créditeurs et charges à payer	58 732	-	-	-	58 732	55 745
Revenus reportés (note 2)	299 307	-	-	-	299 307	137 714
Créances interfonds	4 240	(444)	(19 472)	15 676	-	-
	362 279	(444)	(19 472)	15 676	358 039	193 459
ACTIF NET	**195 366**	**444**	**19 472**	**329**	**215 611**	**219 064**
	557 645	**-**	**-**	**16 005**	**573 650**	**412 523**

Engagement (note 5)

Approuvé par :

Boucher
administratrice

administrateur

Les notes font partie intégrante des états financiers

TRADUCTION • TERM

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus (dépenses) sur les dépenses (revenus)	(3 453)	(54 299)
Éléments n'affectant pas les liquidités	-	-
Amortissement des immobilisations	10 352	10 081
Fonds provenant (utilisés par) l'exploitation	**6 899**	**(44 218)**
Évolution nette des soldes de fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	24 124	(7 166)
Frais payés d'avance	10 868	(15 005)
Créditeurs et charges à payer	2 987	(21 744)
Revenus reportés	161 593	45 563
Fonds nets provenant (utilisés par) l'exploitation	**199 572**	**(42 570)**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(1 208)	(20 270)
AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	205 263	(62 840)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	289 444	352 284
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	**494 701**	**289 444**

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des placements temporaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, constitué le 17 mars 1992, regroupe des personnes de professions langagières et est régi par le *Code des professions*.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

ESTIMATIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Lors de la préparation des états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui ont un effet sur les montants d'actif et de passif présentés. Ces estimations et hypothèses influent aussi sur la divulgation des éléments d'actif, de passif et de passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds de retraite des employés a été créé afin de pourvoir au versement de cotisations à des régimes de retraite aux employés de l'Ordre.

Le fonds de prix – examen d'agrément a été créé afin de récompenser les meilleurs candidats à l'examen d'agrément. Depuis l'abolition de cet examen en 1998, le fonds de prix est utilisé pour souligner les mérites d'un finissant ou d'une finissante du baccalauréat en traduction d'une université reconnue par l'OTTIAQ.

Le fonds des communications et de l'informatique a été créé afin de favoriser la visibilité de l'OTTIAQ, de valoriser les titres professionnels et de tenir à jour le parc informatique.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. La compagnie amortit ses immobilisations selon les taux et les méthodes suivants, à l'exception des œuvres d'art qui ne sont pas amorties :

Mobilier et équipement	5 ans, linéaire
Équipement informatique	30 %, dégressif
Logiciels	100 %, dégressif
Sceaux	20 %, dégressif

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

PLACEMENTS

Les placements en obligation sont comptabilisés au coût.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les revenus reliés aux activités d'exploitation sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent les cotisations encaissées au cours de l'exercice qui ont trait au prochain exercice.

3. IMMOBILISATIONS

	2003			2002
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	$	$	$	$
Mobilier et équipement	2 491	1 515	976	1 474
Équipement informatique	44 599	27 723	16 876	24 108
Logiciels	2 875	2 875	-	1 437
Sceaux	11 495	6 150	5 345	5 322
Œuvres d'art	1 416	-	1 416	1 416
	62 876	**38 263**	**24 613**	**33 757**

4. PLACEMENTS

	2003	2002
	$	$
OBLIGATIONS		
Échéance entre 2005 et 2007 à un taux d'intérêt variant entre 5,05 % et 7,25 %. (Valeur marchande de 134 156 $ en 2003; de 129 797 $ en 2002)	**165 011**	**139 092**

5. ENGAGEMENT

L'Ordre s'est engagé en vertu d'un bail à long terme représentant un montant minimum de 141 242 $. Les versements annuels à effectuer au terme de ce bail au cours des prochains exercices sont estimés comme suit:

2004	80 710 $
2005	60 532

6. IMPÔTS SUR LE REVENU

L'Ordre est exempt d'impôts sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1) (l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

DÉPENSES D'EXPLOITATION – ANNEXE 1
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
	$	$
DÉPENSES D'EXPLOITATION		
Frais d'administration (annexe 2)	580 761	545 019
Agrément	11 059	12 249
Congrès annuel	38 209	37 719
Dépenses d'offres d'emploi	34 753	24 963
Discipline	28	39
Divers comités	2 295	2 589
Documentation	443	713
Formation continue – Montréal	15 133	11 367
Inspection professionnelle	1 560	2 761
Mentorat	1 764	1 220
Services aux membres	1 927	2 671
	687 932	**641 310**

FRAIS D'ADMINISTRATION – ANNEXE 2
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
	$	$
FRAIS D'ADMINISTRATION		
FRAIS DE SECRÉTARIAT		
Salaires et avantages sociaux	313 372	280 303
Loyer	77 350	77 350
Articles de bureau	16 794	15 899
Assurances	2 624	2 472
Compteur postal	5 871	6 343
Électricité	3 360	3 360
Entretien – locaux et matériel	2 183	2 297
Formation	1 850	1 189
Informatisation	2 729	3 731
Location d'équipement	5 887	5 796
Service téléphonique	6 522	6 885
Service de messagerie	253	238
Sous-traitance	1 805	6 595
Taxes	16 688	16 495
Amortissements – immobilisations	2 056	2 086
	459 344	**431 039**
AUTRES FRAIS D'ADMINISTRATION		
Assemblée annuelle – rapport annuel	12 213	9 484
Autres rémunérations	8 000	10 000
Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC)	35 200	33 903
Contribution au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)	7 094	7 120
Divers	288	675
Envois groupés	29 958	31 704
Frais bancaires et cartes de crédit	8 660	7 129
Frais de déplacement et de représentation	1 391	2 541
Honoraires de traduction	364	-
Honoraires de vérification	3 750	3 750
Honoraires professionnels	6 570	4 710
Mauvaises créances	1 575	-
Planification stratégique	350	669
Rayonnement international	3 494	-
Réunions du Bureau	2 510	2 295
	121 417	**113 980**
	580 761	**545 019**

AUTRES RENSEIGNEMENTS – ANNEXE 3
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003			2002		
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)
	$	$	$	$	$	$
COMMUNICATIONS						
Circuit	31 300	52 510	(21 210)	35 250	55 665	(20 415)
L'antenne	-	16 395	(16 395)	-	17 598	(17 598)
Répertoire	36 880	44 453	(7 573)	25 691	34 564	(8 873)
Agenda	-	-	-	1 000	4 307	(3 307)
Relations publiques	-	12 421	(12 421)	-	5 316	(5 316)
Site Web	-	4 160	(4 160)	-	3 084	(3 084)
	68 180	**129 939**	**(61 759)**	**61 941**	**120 534**	**(58 593)**

TABLEAU DES MEMBRES ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Au 31 mars 2003, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec comptait 14 membres d'honneur et 1 659 membres, pour un total de 1 673 membres, dont 1 208 à Montréal, 175 dans la Section géographique de Québec et 290 dans la Section géographique de l'Outaouais. L'effectif a évolué comme suit :

Membres au 1er avril 2002	**1 598**
Permis révoqués	- 45
Permis délivrés	+ 85
Total des membres au 31 mars 2003	**1 673**
Traducteurs agréés au 1er avril 2002	**1 571**
Permis révoqués	- 43
Permis délivrés	+ 81
Total des traducteurs agréés au 31 mars 2003	**1 609 ***
Terminologues agréés au 1er avril 2002	**72**
Permis révoqués	- 1
Permis délivrés	+ 2
Total des terminologues agréés au 31 mars 2003	**73 ***
Interprètes agréés au 1er avril 2002	**35**
Permis révoqués	- 1
Permis délivrés	+ 2
Total des interprètes agréés au 31 mars 2003	**36 ***

* *Certains membres sont agréés dans plus d'une catégorie.*

Montant de la cotisation annuelle exigible au 1er avril 2002	
Agréés	335 $
Agréés de 65 ans et plus	135 $

Renseignements supplémentaires

Au 31 mars 2003, l'OTTIAQ comptait 20 candidats à l'agrément, dont 5 inscrits au programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle. Les étudiants inscrits à l'OTTIAQ étaient au nombre de 248.

Droits d'inscription pour l'année 2002-2003	
Candidats à l'agrément	250 $
Étudiants	40 $

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA SECTION GÉOGRAPHIQUE DE L'OUTAOUAIS

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Comité de direction de la Section géographique de l'Outaouais a tenu sept réunions ordinaires, ainsi qu'une réunion de planification pendant laquelle il a déterminé les principales activités de l'année. Celles-ci ont été multiples. Tout d'abord, il y a eu l'assemblée générale annuelle régionale, suivie d'une soirée festive en l'honneur du dixième anniversaire de l'OTTIAQ.

Le 30 septembre, la Journée mondiale de la traduction (JMT) a été célébrée en grand grâce à l'esprit d'organisation de Renée Canuel-Ouellet, à la collaboration de l'OTTIAQ et de l'Association des traducteurs et des interprètes de l'Ontario (ATIO), ainsi qu'à l'aide du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC) et du Bureau de la traduction. À cette occasion, la section régionale de l'OTTIAQ a remis son Prix-étudiant à deux futures traductrices.

À l'automne, plusieurs traducteurs et traductrices ont traduit bénévolement une série d'études de cas en vue des Jeux du Commerce. Cette rencontre annuelle, à laquelle ont participé un millier d'étudiants d'universités de l'Est du Canada, s'est déroulée à Hull, en janvier. Les organisateurs ont remercié l'OTTIAQ, commanditaire de services, en affichant son logo dans la publicité et sur le site des Jeux.

Le temps des Fêtes a été marqué par le souper de Noël, qui a réuni une trentaine de membres autour d'un bon repas animé par les chants et la musique de deux langagières du Bureau de la traduction. Toujours sur le plan social, les membres de l'Outaouais ont pu, à plusieurs reprises, se rencontrer le dimanche matin pour un petit-déjeuner-concert.

Sur une note plus sérieuse, trois ateliers de formation continue ont été offerts à l'automne et trois autres en hiver. Ils ont attiré non seulement des membres agréés de l'OTTIAQ, mais également de l'ATIO ainsi que des étudiants. Ces derniers semblent d'ailleurs être de plus en plus au courant des activités de l'Ordre et le Comité de direction régional veille à les informer. C'est ainsi qu'en février, Renée Canuel-Ouellet et Michel Parent sont allés présenter un exposé sur l'OTTIAQ à deux groupes de l'Université du Québec en Outaouais. Enfin, le Comité de direction a invité quelques membres de la région à participer à une réunion préparatoire à la planification stratégique de l'Ordre, animée par un conseiller en gestion mandaté par l'Ordre pour l'aider dans sa planification à long terme.

Le dynamisme de l'OTTIAQ est très palpable dans l'Outaouais et je tiens à remercier le Comité de direction régional qui met tout en œuvre pour assurer une solide présence de l'Ordre dans la région, ce comité étant composé des personnes suivantes : Michel Parent, premier vice-président, Renée Canuel-Ouellet, deuxième vice-présidente, Daniel Péloquin, trésorier, Martine Racette, secrétaire, et Monique Charrette, étudiante et procès-verbaliste.

Je voudrais également remercier tous les bénévoles de la région, et en particulier ceux et celles qui se rendent régulièrement à Montréal pour participer aux activités de divers comités de l'Ordre.

ANNE-MARIE DE VOS

REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2003

	2003	2002
	$	$
REVENUS ALLOUÉS 2002-2003	**8 000**	-
REVENUS D'ACTIVITÉS		
Formation et perfectionnement	2 865	3 435
Rencontres sociales	1 482	960
Intérêts	-	241
TOTAL DES REVENUS D'ACTIVITÉS	**4 347**	**4 636**
TOTAL DES REVENUS	**12 347**	**4 636**
DÉPENSES		
Assemblée annuelle	1 168	435
Assurances	-	555
Centre d'affaires	1 525	1 589
Formation et perfectionnement	1 246	1 739
Frais bancaires	153	127
Frais de bureau	506	403
Frais de représentation	3 097	1 974
Relations publiques	652	1 021
Rencontres sociales	1 387	791
Réunions	236	222
Service téléphonique	1 768	1 536
TOTAL DES DÉPENSES	**11 738**	**10 392**
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	**609**	**(5 756)**
SURPLUS ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**1 330**	**7 442**
TPS/TVQ à recevoir	(582)	(356)
REVENUS ALLOUÉS NON DÉPENSÉS	**1 357**	**1 330**

TRADUCTION • TERM

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA SECTION GÉOGRAPHIQUE DE QUÉBEC

Cette année, le Comité de direction de la Section de Québec était composé de : Gillian Misener, présidente; Anne Rogier, première vice-présidente, responsable des activités de formation et représentante au Comité de la formation continue jusqu'au 3 décembre 2002; Grant Hamilton, d'abord deuxième vice-président, puis premier vice-président, responsable des activités de formation et représentant au Comité de la formation continue (après le 3 décembre); Carole LeBel, responsable des communications, qui a été cooptée en décembre; Paul Lyon, trésorier; Donald Kellough, secrétaire; et Christiane Dussault, qui, avec Gillian Misener, a agi comme représentante au Bureau de Montréal. De plus, la Section a été bien représentée aux différents comités de l'Ordre.

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003, le Comité de direction de la Section a tenu cinq réunions ordinaires.

Pour la quatrième année consécutive, la Section a participé au conseil d'administration du cabinet de traduction étudiant Langulaire (Université Laval), par l'entremise de Christiane Cadrin et de Valérie Léger.

Dans le cadre du programme officiel de la formation continue, nous avons tenu trois activités qui ont attiré, en moyenne, une quinzaine de personnes chacune. Néanmoins, une quatrième a malheureusement dû être annulée, faute d'inscriptions suffisantes.

À l'occasion de la Journée mondiale de la traduction (JMT), nous avons souligné les 10 ans d'existence de l'OTTIAQ en invitant François Lavallée, ancien président du Comité de direction de la Section de Québec (1992), à dire quelques mots, suivi de Jean-Louis Roux, président du Conseil des arts du Canada et conférencier invité, qui nous a tenu en haleine avec une présentation sur la traduction de Shakespeare pour le théâtre. Cette activité fut couronnée de succès.

Autre événement marquant et occasion unique de rencontre d'une grande convivialité : le « 5 à 7 » de Noël, qui s'est tenu encore une fois cette année dans le décor féerique du quartier Petit-Champlain.

Enfin, l'Assemblée générale annuelle de juin dernier nous a permis de féliciter chaleureusement Christiane Cadrin, qui s'est vu décerner le titre de « Bénévole de l'année ». Au cours de la même soirée, nous avons également accueilli les nouveaux membres agréés de l'année.

Mes remerciements vont à l'ensemble des bénévoles et des membres de la Section de Québec, qui contribuent par leur présence à son rayonnement. D'autre part, nous avons bénéficié grandement de l'appui efficace des membres de la permanence, que je remercie ici de tout cœur.

GILLIAN MISENER

REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2003

	2003	2002
	$	$
REVENUS ALLOUÉS 2002-2003	**7 500**	-
REVENUS D'ACTIVITÉS		
Formation et perfectionnement	3 482	2 317
Rencontres sociales	1 072	675
TOTAL DES REVENUS D'ACTIVITÉS	**4 554**	**2 992**
TOTAL DES REVENUS	**12 054**	**2 992**
DÉPENSES		
Loyer	-	330
Frais de bureau	29	617
Formation et perfectionnement	3 493	776
Rencontres sociales	678	762
Service téléphonique	-	110
Frais de représentation	2 282	2 236
Réunions	711	954
Assemblée annuelle	-	928
Frais bancaires	200	268
Relations publiques	885	1 352
TOTAL DES DÉPENSES	**8 278**	**8 334**
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	**3 776**	**(5 342)**
SURPLUS ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**1 008**	**6 521**
TPS/TVQ à recevoir	(465)	(171)
REVENUS ALLOUÉS NON DÉPENSÉS	**4 319**	**1 008**

RAPPORT DE LA DÉLÉGUÉE AU CIQ

C'est la présidente qui est la déléguée de l'Ordre puisqu'elle est en tout temps son porte-parole officiel. Chacun des 45 ordres professionnels du Québec est représenté au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) et c'est l'assemblée de ces délégués qui forme le Conseil.

Le CIQ tient quatre assemblées générales ordinaires par année et, au cours de certains exercices, des réunions additionnelles peuvent être tenues. En outre, pour mener à bien ses différentes missions, dont celle de procurer aux ordres un lieu d'échange et d'entraide, le CIQ s'appuie sur des plans stratégiques et tactiques ainsi que sur une politique d'intervention. Au cours de l'exercice 2002-2003, le CIQ s'est doté d'un plan stratégique qui orientera ses activités jusqu'en 2006 et dont la priorité sera la valorisation du statut professionnel.

Au titre de la mise en œuvre de son plan d'action de l'exercice 2002-2003, le Conseil s'est penché sur un certain nombre de dossiers que je vous présente ici puisque pour la plupart, ils ont un lien avec nos propres activités. Le Conseil a mené, à la demande du gouvernement québécois une consultation sur la fiscalité d'entreprise et nous avons demandé à certains membres de l'Ordre exerçant en cabinet d'y répondre. Le CIQ a mis au point un plan de travail sur l'admission des personnes immigrantes aux ordres professionnels et a présenté ce plan aux médias et au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration; cette démarche rejoint ce que l'OTTIAQ avait dans son propre plan d'action en matière de relations avec ce ministère.

Dans le cadre de ses travaux au compte de l'observatoire du monde professionnel, le CIQ a avancé sa recension des doubles appellations, car ce phénomène est étroitement lié à la problématique du titre réservé. En outre, le projet de modification des classes d'emploi dans la fonction publique québécoise a reçu beaucoup d'attention; un comité *ad hoc* du CIQ fait actuellement des représentations auprès du sous-ministre responsable de ce dossier au Conseil du trésor pour faire valoir la responsabilité gouvernementale de respecter non seulement la lettre, mais aussi l'esprit des lois qui ont créé les divers ordres professionnels et dont des membres sont à l'emploi du gouvernement.

Toujours en matière juridique, les ordres ont été déçus de se voir assujettir à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* puisqu'ils sont mandataires du gouvernement en matière de protection du public. Le CIQ a tout de même influencé la rédaction de cette loi et a obtenu que, dans leurs activités-conseil auprès du pouvoir public, les ordres soient exemptés de l'obligation de s'inscrire au registre des lobbyistes.

Certains ordres ont demandé au CIQ d'intervenir auprès du Directeur de l'état civil pour que celui-ci accorde aux membres des ordres à titre réservé la même reconnaissance que ceux des ordres à pratique exclusive et être considérés comme des répondants admissibles.

Enfin, après la démission de M. Bégin, le gouvernement a nommé Me Normand Jutras, ministre de la Justice, responsable de l'application des lois professionnelles. Le CIQ a pu, dès l'entrée en fonction de M. Jutras, le rencontrer pour lui présenter son plan d'action stratégique, les grands enjeux qui touchent les membres du Conseil en général et certains dossiers plus particulièrement chauds. Lors de l'inauguration des nouveaux locaux du CIQ, rue Sherbrooke, Me Jutras a assuré les membres du CIQ de son engagement et de celui de son cabinet à collaborer avec eux pour que la protection du public continue d'être assurée de manière efficace et transparente.

Pour plus de renseignements sur le CIQ et ses activités, vous pouvez consulter son site Web à l'adresse suivante : http://www.professions-quebec.org.

La déléguée de l'OTTIAQ au CIQ,
JOHANNE BOUCHER

TRADUCTION • TERM

RAPPORT DU SECTEUR AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Le mandat du Secteur affaires professionnelles est de coordonner les activités de mentorat, d'agrément sur étude de dossier, d'inspection professionnelle, de formation, de formation continue ainsi que celles des différents comités et chargés de projet afin d'appuyer et de mettre en valeur le professionnalisme des membres, le tout dans le respect de la mission de protection du public de l'Ordre.

Cette année, le Secteur affaires professionnelles s'était fixé comme priorité de consolider les mécanismes d'agrément de l'Ordre, soit le programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle et l'agrément sur étude de dossier.

À cette fin, le Comité du mentorat a entrepris une réflexion sur l'adaptation du programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle à la réalité des candidats qui travaillent en entreprise. Le Comité a également suivi le cheminement de cinq candidats à l'agrément inscrits au programme. Trois d'entre eux ont terminé ce dernier avec succès et ont été reçus membres agréés. Le Comité a également recruté et formé de nouveaux mentors.

Le Comité spécial sur les modalités d'agrément a, quant à lui, mis au point de nouveaux outils d'évaluation des candidatures sur étude de dossier en vue d'une meilleure harmonisation avec les objectifs du programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle. Il a par ailleurs adapté ces outils à des clientèles particulières. Les recommandations du Comité seront présentées au Bureau au printemps 2003. Le Comité d'évaluation des dossiers a pour sa part accueilli une nouvelle responsable, Michelle Gosselin. Il a examiné un grand nombre de demandes d'agrément et a formulé des recommandations d'acceptation ou de refus au Comité administratif.

Le Comité d'inspection professionnelle a réalisé le projet pilote et a déposé son rapport final au Bureau. Ce dernier a entériné la recommandation du Comité de soumettre tous les membres à une visite d'inspection.

Le Comité de la formation a étudié deux nouveaux programmes universitaires en traduction et compte terminer ses travaux au printemps 2003. Il a également transmis à l'Office des professions un projet de règlement en vue de modifier le *Règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis de l'OTTIAQ*. Enfin, il a proposé à l'Office des modifications au *Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats*.

Le Comité de la formation continue a organisé quatorze ateliers de formation, qui ont connu un grand succès. Il a également conçu de nouveaux cours, qui seront offerts dès l'automne 2003. La documentation relative aux ateliers du programme de formation continue offerts à forfait a été communiquée à différents cabinets et services linguistiques.

Les chargés de projet pour l'élaboration d'un guide de pratique professionnelle en traduction et en terminologie ont poursuivi leurs travaux de réflexion et de rédaction.

Les réalisations qui viennent d'être présentées sont le fruit du travail et de l'engagement de dizaines de membres bénévoles appuyés par une équipe d'employés enthousiastes et dévoués. Qu'il me soit permis de les remercier publiquement. Enfin, un merci particulier à Me Sylvie Lavallée pour le professionnalisme et la haute compétence dont elle fait preuve dans tous les dossiers du Secteur.

La vice-présidente, Affaires professionnelles,
MONIQUE C. CORMIER

RAPPORT DE LA SYNDIQUE

Le rôle de la syndique de l'Ordre est défini à l'article 122 du *Code des professions* qui énonce que le syndic fait enquête à la suite d'une plainte portée contre un professionnel qui a commis une infraction aux dispositions du *Code des professions*, du *Code de déontologie* ou des règlements de l'Ordre. Si l'enquête démontre qu'une infraction a été commise, le syndic portera plainte, conformément à l'article 123 du *Code des professions*, devant le Comité de discipline de l'Ordre. Il peut aussi décider de transmettre la demande d'enquête au Comité d'inspection professionnelle.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA SYNDIQUE ET DES ACTIVITÉS RELIÉES À LA CONCILIATION AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2002-2003

Nombre de plaintes reçues	3
Nombre de plaintes portées devant le Comité de discipline	0
Nombre de différends soumis à la conciliation	2
Nombre de différends réglés à l'étape de la conciliation	2
Nombre de plaintes transmises devant le Comité d'inspection professionnelle	1

ESTELLE THIBAULT

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE DISCIPLINE

Le Comité de discipline est chargé de l'étude de toute plainte formulée contre un membre de l'Ordre ou contre une personne qui a été membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du *Code des professions* ou des règlements adoptés par l'Ordre.

Présidé par M[e] Paule Gauthier, ce comité est également composé de Nycole Bélanger, Marie Bouchard, Éliane Orléans-Gerstein et Claire Stein. M[e] Sylvie Lavallée agit à titre de secrétaire du Comité.

Conformément au *Règlement sur les normes relatives à la rédaction et au contenu du rapport annuel des ordres professionnels*, le Comité de discipline vous avise qu'entre le 1[er] avril 2002 et le 31 mars 2003, il n'a été saisi d'aucune plainte disciplinaire.

M[e] SYLVIE LAVALLÉE



RAPPORT DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE RÉVISION

Le Comité de révision de l'Ordre a pour fonction de donner un avis à toute personne qui le lui demande et qui a réclamé au syndic la tenue d'une enquête et ce, relativement à la décision du syndic ou d'un syndic adjoint de ne pas porter une plainte.

Le Comité de révision de l'Ordre, présidé par Guy Bertrand, est composé de Linda Ballantyne, Marcel Collette, Denise Della Mora, Ilda Moreyra Basso, Lise Perreault et Eva Richter-Wilde. M[e] Sylvie Lavallée agit à titre de secrétaire du Comité.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Comité de révision n'a pas eu à se réunir au sujet d'une décision de la syndique ou de la syndique adjointe de l'Ordre.

GUY BERTRAND

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ARBITRAGE DES COMPTES

Le Conseil d'arbitrage des comptes a pour fonction de traiter les demandes d'arbitrage des comptes des clients qui ont un différend avec un membre de l'Ordre sur le montant d'un compte pour services professionnels.

Le Conseil d'arbitrage des comptes de l'Ordre, présidé par Jean-Jacques Lavoie, est composé de Nathalie Cartier, Marielle Hébert et Johanne Leclerc. M[e] Sylvie Lavallée agit à titre de secrétaire du Comité.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Conseil d'arbitrage des comptes n'a été saisi d'aucune demande.

JEAN-JACQUES LAVOIE



RAPPORT DES ACTIVITÉS DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Le Comité d'inspection professionnelle a pour fonction de surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre. Le programme de surveillance générale de l'exercice des professions de traducteur, de terminologue et d'interprète agréés élaboré par le Comité propose un encadrement des professionnels et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la pratique professionnelle des membres.



Le Comité d'inspection professionnelle de l'Ordre, présidé par Betty Howell, est composé de Christiane Cadrin, François Gauthier, vice-président, Don Gilmore et Carole Trottier. Le Comité souhaite également souligner la participation de Robert Dubuc et de Micheline Simard qui ont quitté en cours d'année. Me Sylvie Lavallée agit à titre de secrétaire du Comité. Le Comité est assisté de cinq inspecteurs-conseils, soit Louise Brooks, Linda Caron, Myrna Castellaro, Marcel Marquis et Allan Parvu.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Comité d'inspection professionnelle s'est réuni à cinq reprises et a tenu deux rencontres avec les inspecteurs-conseils.

Cette année, le Comité a étudié les rapports d'inspection des membres ayant fait l'objet d'une inspection professionnelle dans le cadre du deuxième volet du projet pilote. Il a formulé, dans certains cas, des recommandations visant à encourager une meilleure connaissance de la réglementation de l'Ordre. Le Comité tient à souligner la collaboration offerte par les membres inspectés au processus d'inspection. Le Comité a également demandé la tenue d'une enquête sur la compétence.

Le Comité a en outre procédé à la mise à jour des outils et du processus d'inspection professionnelle, en plus d'élaborer un protocole d'enquête.

Le Comité a par ailleurs déposé au Bureau son rapport final sur l'expérience du projet pilote. Dans ses conclusions, il a recommandé que tous les membres soient soumis à une visite d'inspection, sauf exception, auquel cas le Comité pourrait autoriser une entrevue téléphonique. Cette recommandation a été accueillie favorablement par le Bureau à sa réunion de mars 2003. Les nouvelles modalités seront mises en application dès le prochain exercice.

BETTY HOWELL

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE LA FORMATION

Le Comité de la formation est composé de Louise Brunette et de Paul Saint-Pierre, représentants de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), de François Hardy, représentant le ministère de l'Éducation, de Monique C. Cormier et de Johanne Boucher, représentantes de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ). Johanne Boucher préside le Comité et Me Sylvie Lavallée, chargée des affaires professionnelles et conseillère juridique de l'Ordre, exerce la fonction de secrétaire.



Ce comité consultatif réglementaire a pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministère de l'Éducation, les questions relatives à la formation des traducteurs, des terminologues et des interprètes au Québec.

Le Comité de la formation s'est réuni à l'automne 2002 pour poursuivre l'analyse de deux nouveaux programmes de traduction offerts par l'Université de Sherbrooke. À cette occasion, le Comité a également entamé l'analyse des programmes de traduction offerts hors Québec afin que cette analyse puisse servir lors de l'évaluation des demandes d'équivalence de diplômes. Le Comité prévoit poursuivre ces travaux d'analyse au printemps 2003.

Le Comité de la formation a également acheminé à l'Office des professions ses recommandations concernant les modifications au *Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats* ainsi qu'au *Règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.*

JOHANNE BOUCHER

RAPPORT DU SECTEUR COMMUNICATIONS

Le Secteur communications a pour principal objectif d'assurer la visibilité et d'augmenter le degré de notoriété de l'Ordre et de ses membres dans les domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation. À cet égard, plusieurs réalisations du dernier exercice sont dignes de mention.

Tout d'abord, un encart consacré aux professions langagières, paru dans le journal *Les Affaires* en septembre 2002, a grandement contribué à rendre l'Ordre, ses membres et leurs titres plus visibles auprès des gens d'affaires. Ensuite, la nouvelle version du site Web de l'Ordre constitue une cybervitrine plus esthétique, complète et conviviale que jamais. Je tiens à souligner ici le travail très discret et tout à fait exceptionnel des artisans de cette refonte.

Le site de l'Ordre propose désormais une section réservée aux membres, protégée par mot de passe. On a pu exploiter cette fonction pour diffuser les résultats du sondage sur la tarification, dont l'édition 2002 comportait, pour la première fois, une question sur les salaires versés à nos membres en entreprise. C'est par le site de l'Ordre également que nos membres ont pu avoir accès au premier numéro exclusivement électronique de notre bulletin, *L'antenne*. L'expérience semble avoir été très concluante.

Le congrès de l'Ordre, tenu en novembre 2002, a porté sur le thème de la visibilité et a suscité une bonne participation. J'en suis redevable, en grande partie, aux bénévoles qui avaient entrepris ce travail de longue haleine avant mon entrée en fonction. Les préparatifs vont déjà bon train en vue du congrès 2003, et je vous rappelle que l'Ordre compte bien tenir un congrès hors Montréal d'ici quelques années.

C'est à l'occasion du congrès de l'automne dernier qu'on a annoncé la lauréate du concours de nouvelles 2002, Nouha Homad. Lors de la Journée mondiale de la traduction (JMT), l'Ordre avait également décerné à Robert Dubuc, traducteur et terminologue chevronnés et membre d'honneur, le Mérite OTTIAQ. Quant aux prix « Bénévole de l'année » et Mérite du CIQ, ils ont été remis, respectivement, à Christiane Cadrin et à Geneviève Mareschal. Enfin, le prix Mary-Coppin OTTIAQ (anciennement le prix Mary-Coppin) a été accordé cette année à France Gagné, finissante de l'Université de Montréal.

Plusieurs projets et comités ont poursuivi leur travail de communication, essentiel au rayonnement de l'Ordre. *Circuit* a publié quatre numéros sur des thèmes variés et très pertinents; le Comité de la publicité et des relations publiques a collaboré au dossier de l'encart dans le journal *Les Affaires* et a envisagé divers autres moyens de faire connaître l'Ordre; grâce aux efforts du projet Étudiants, plusieurs membres ambassadeurs sont allés présenter l'Ordre aux traducteurs en formation; et enfin, un nouveau projet Recrutement a été mis sur pied dans le but de favoriser, lui aussi, la relève au sein de l'Ordre.

Notre dixième année en tant qu'ordre professionnel aura donc été une année bien remplie, qui aura permis la concrétisation de nombreux projets d'envergure et la mise en chantier de plusieurs projets enthousiasmants. En mon nom personnel et au nom des membres de l'Ordre, je tiens à remercier toute l'équipe de la permanence du rôle de premier plan qu'elle a tenu dans ces réalisations, et à manifester ma reconnaissance à chacun des bénévoles de l'OTTIAQ. C'est grâce à la concertation de nos efforts que l'Ordre pourra continuer de remplir son mandat, mais aussi de s'épanouir, de mieux servir ses membres et de relever de nouveaux défis.

La vice-présidente, Communications,
DANIELLE HENRIPIN

TRADUCTION • TERM

L'OTTIAQ
C'EST AUSSI...

MEMBRES DU BUREAU 2002-2003

COMITÉ ADMINISTRATIF

Johanne Boucher,
présidente

Monique C. Cormier,
vice-présidente, Affaires professionnelles

Danielle Henripin,
vice-présidente, Communications

Michel Parent,
trésorier

Khatoune Témisjian,
administratrice nommée par l'Office des professions du Québec

AUTRES ADMINISTRATEURS

Michel Buttiens

Anne-Marie De Vos

Maria Duarte

Christiane Dussault

Michelle Gosselin

Gillian Misener

Martine Moresco

Wilma Scappaticci

ADMINISTRATRICES NOMMÉES PAR L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

Danielle Beaudoin

Annie Langlois

SYNDIQUES

Estelle Thibault,
syndique

Rose-Marie Lavoie,
syndique adjointe

MEMBRES D'HONNEUR

Docteur Jacques Boulay

André P. Clas

Mary E.C. Coppin

Jean-Claude Corbeil

Capitaine William Georges Côté

Jean-Paul Coty†

Jean Darbelnet†

René Deschamps

André Desrochers

Robert Dubuc

Lucien Forgues

Paul-André Fournier†

Jeanne Grégoire†

Paul A. Horguelin

Victor C. Jaar

Jean-François Joly

Nada Kerpan

Claire Laroche-Kahanov†

Jean-Marie Laurence†

Me Paul Galt Michaud†

Armand Papineau-Couture†

Marcel Paré†

Berthe Penverne†

Mary Plaice

David M. Stewart†

François Vézina†

Jean-Paul Vinay†

EMPLOYÉS DE LA PERMANENCE DE L'OTTIAQ AU 31 MARS 2003

Diane McKay,
directrice générale et secrétaire

Sylvie Lavallée,
chargée des affaires professionnelles et conseillère juridique

Alain Beauregard,
responsable des communications jusqu'au 14 février 2003

Martine Grenier,
responsable des communications, en congé de maternité durant l'exercice 2002-2003

Catherine Deshaies,
agente aux communications

Loraine Landry,
adjointe administrative

Pauline Pommet,
coordonnatrice à l'agrément

Lilianne Bisson,
commis à la comptabilité et à l'administration

Sylvie Rouleau,
commis à la réception et aux communications

MEMBRES DES COMITÉS DE L'OTTIAQ 2002-2003

*Veuillez prendre note que **Johanne Boucher**, présidente, et **Diane McKay**, directrice générale et secrétaire, sont membres d'office de tous les comités.*

SECTION GÉOGRAPHIQUE DE L'OUTAOUAIS

Anne-Marie De Vos,
présidente de la Section et représentante au Bureau

Michel Parent,
premier vice-président de la Section et représentant au Bureau

Renée Canuel-Ouellet,
deuxième vice-présidente de la Section

Martine Racette,
secrétaire de la Section

Daniel Péloquin,
trésorier de la Section

SECTION GÉOGRAPHIQUE DE QUÉBEC

Gillian Misener,
présidente de la Section et représentante au Bureau

Grant Hamilton,
vice-président de la Section

Anne Rogier,
vice-présidente de la Section jusqu'au 3 décembre 2002

Carole LeBel,
responsable des communications

Christiane Dussault,
représentante au Bureau

Donald Kellough,
secrétaire de la Section

Paul R. Lyon,
trésorier de la Section

SECTEUR AFFAIRES PROFESSIONNELLES

COMITÉ DE L'AGRÉMENT

COMITÉ D'ÉVALUATION DES DOSSIERS

Michelle Gosselin,
responsable du Comité
Catherine Bowman
Christine Daguerre-Massieu
Muhieddine Fakhreddine
Marielle Hébert
Lee Heppner
Victor C. Jaar
Pierre Lacoste
M[e] Sylvie Lavallée**
Johanne Leclerc
Chantal de Lorme
Anne-Marie De Vos
Karin Montin
Ilda Moreyra Basso
Pauline Pommet**
Alain René

COMITÉ DU MENTORAT

Marie Bouchard,
responsable du Comité
Michèle Béliveau
Rita Damiani*
Régine Gardès***
M[e] Sylvie Lavallée**
Johanne Leclerc

COMITÉ SPÉCIAL SUR LES MODALITÉS D'AGRÉMENT

Anne-Marie De Vos,
responsable du Comité
Gilles Bélanger
François Gauthier
Marielle Hébert
Victor C. Jaar
M[e] Sylvie Lavallée**
Pauline Pommet**
Catherine Thibault

COMITÉ DE LA FORMATION

Johanne Boucher,
présidente du Comité
Louise Brunette*
Monique C. Cormier
François Hardy*
M[e] Sylvie Lavallée**
Paul St-Pierre*

COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

Aline Francœur,
responsable du Comité
Marco Fiola
Noëlle Guilloton
Grant Hamilton
Richard Kromp
Karène Larochelle***
M[e] Sylvie Lavallée**
Carole Poisson
Anne Rogier,
membre jusqu'au 3 décembre 2002

COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Betty Howell,
présidente du Comité
François Gauthier,
vice-président
Christiane Cadrin
Robert Dubuc
Don Gilmore
Micheline Simard
Carole Trottier
M[e] Sylvie Lavallée**,
secrétaire du Comité

INSPECTEURS-CONSEILS

Louise Brooks
Linda Caron
Myrna Castellaro
Marcel Marquis
Allan Parvu

COMITÉ DE DISCIPLINE

M[e] Paule Gauthier,
présidente du Comité
Nycole Bélanger
Marie Bouchard
Éliane Orléans-Gerstein
Claire Stein
M[e] Sylvie Lavallée**,
secrétaire du Comité

COMITÉ DE RÉVISION

Guy Bertrand,
président du Comité
Linda Ballantyne
Christiane Cadrin,
membre jusqu'au 4 novembre 2002
Marcel Collette
Denise Della Mora
Ilda Moreyra Basso
Lise Perreault
Eva Richter-Wilde
M[e] Sylvie Lavallée**,
secrétaire du Comité

CONSEIL D'ARBITRAGE DES COMPTES

Jean-Jacques Lavoie,
président du Comité
Nathalie Cartier
Marielle Hébert
Johanne Leclerc
M[e] Sylvie Lavallée**,
secrétaire du Comité

PROJET GUIDE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN TERMINOLOGIE

Pauline Prince,
chargée de projet
Joanne Saint-Denis
Carole Trottier
Marielle Hébert

PROJET GUIDE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN TRADUCTION

Wallace Schwab,
chargé de projet

PROJET VENTE À FORFAIT D'ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE

Aline Francoeur,
chargée de projet

SECTEUR COMMUNICATIONS

COMITÉ DE RÉDACTION DE *CIRCUIT*

Michel Buttiens,
responsable du Comité

Betty Cohen,
responsable du Comité jusqu'au numéro 76

Nylda Aktouf*

Yolande Amzallag

Alain Beauregard**

Manon Bergeron*

Marie-Pierre Hétu

Gloria Kearns*

Didier Lafond*

Solange Lapierre*

Benoît Le Blanc*

Tania Nicolas*

Éric Poirier

Marie-Ève Racette

Eve Renaud

Wallace Schwab

COMITÉ DES PRIX

Claire Stein,
responsable du Comité

Peter Bottéas,
membre jusqu'au 26 juin 2002

Lucie Donati-Daviault

Nada Kerpan

Bruce Knowlden

Monique Martel

Claude Simard

COMITÉ DE LA PUBLICITÉ ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Danielle Henripin,
responsable du Comité

Hélène Dandurand

Ginette de Montigny

Catherine Deshaies**

Noëlle Guilloton

Greg Kelm

COMITÉ DU SITE WEB

Hilles Hamersley,
responsable du Comité

Alain Beauregard**

Catherine Deshaies**

Marcel Gagnon

Terry Knowles,
membre jusqu'au 25 juillet 2002

Eve Renaud

Nelson Tactuk

PROJET CONGRÈS 2002

Hélène Dandurand,
coresponsable du Congrès

Danielle Henripin,
coresponsable du Congrès

Liza Beaulieu

Alain Beauregard**

Martine Grenier**,
membre jusqu'au 22 mars 2002

Jean-François Joly

Éric Léonard

Krissi Michaud***

Martine Moresco

PROJET *L'ANTENNE*

Linda Caron,
chargée de projet

PROJET RECRUTEMENT

Danielle Henripin,
chargée de projet

PROJET ÉTUDIANTS

Louise Brooks,
chargée de projet

PROJET SONDAGE SUR LA TARIFICATION ET LES SALAIRES

François Gauthier,
chargé de projet

PROJET CONCOURS DE NOUVELLES

Micheline Simard,
chargée de projet

PROJET MEMBRES AMBASSADEURS

Hélène Dandurand,
chargée de projet

MEMBRES AMBASSADEURS DE L'OTTIAQ

Michelle Asselin

Josée Boily

Johanne Boucher

Louise Brooks

Michel Buttiens

Christiane Cadrin

Renée Canuel-Ouellet

Linda Caron

Hélène Dandurand

Denise Della Mora

Anne-Marie De Vos

Maria Duarte

Christiane Dussault

François Gauthier

Marie Gouin

Zélie Guével

Hilles Hamersley

Gérald Jalbert

Bruce Knowlden

Isabelle Landry

Micheline La Salle

François Lavallée

Aline Manson

Geneviève Mareschal

Martine Moresco

Michel Parent

Eve Renaud

Gelu Roscanu

Carolina Rott

Sylvie Roy

Nicole Sévigny

Micheline Simard

Claire Stein

* Collaborateurs externes

** Employés de la permanence

*** Étudiants inscrits à l'OTTIAQ

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9

Téléphone : (514) 845-4411
1 800 265-4815

Télécopieur : (514) 845-9903

Courriel : info@ottiaq.org

Site Web : www.ottiaq.org

Région de l'Outaouais

Case postale 1451, succursale B
Hull (Québec) J8X 3Y1
Téléphone : (819) 920-0249

Région de Québec

Case postale 281
St-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1W1
Téléphone : 1 800 265-4815

Coordination : Catherine Deshaies, agente aux communications de l'OTTIAQ

- Révision : Claire Stein, trad. a.
- Conception graphique et éditique : Imagik design - communications
- Impression : Imprimerie R.M. Hébert Inc.

Dépôt légal 2e trimestre 2003, Bibliothèque nationale du Canada, Bibliothèque nationale du Québec

Ce rapport est imprimé sur papier SuprêmeGloss.
Produit et imprimé au Canada.

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Aux grands mots, les grands moyens.